

Une nouvelle campagne fourragère démarre

Valoriser ses engrais de ferme

Bien gérés, **les apports d'effluents couvrent les besoins en P et K des prairies** : un apport par an pour les prairies **les plus productives** ou 2 apports fractionnés, et un apport tous les 2 ans pour les autres parcelles suffisent dès lors que les effluents ont des teneurs correctes.

En revanche, d'après des analyses réalisées sur certains territoires en 2018, on observe une **grande hétérogénéité des valeurs** de fumiers, lisiers et composts. Il semble donc primordial de connaître **la valeur réelle de ses effluents** en réalisant des analyses (N total, N ammoniacal, P et K à minima). Cela permet d'ajuster les doses apportées aux besoins des prairies (cf. Guide régional de fertilisation des prairies et des cultures fourragères, disponible gratuitement sur demande).

Un **diagnostic de nutrition de l'herbe** (à réaliser au printemps) permettra de vérifier que les apports réalisés ont bien couvert les besoins.

*Rappel : l'épandage d'effluents est **interdit** lorsque les conditions sont favorables au lessivage et au ruissellement, donc en cas de sol **gelé** ou **enneigé**, lors de **fortes pluies** et sur les terrains à **forte pente**.*

Se former

« **J'ajuste mes achats d'engrais et d'amendements** »

31 janvier à Rochefort Montagne

Contact : Territoire Dômes Hautes Combrailles au 04 73 65 92 69

Préparer son pâturage : 7 questions à se poser

- ✓ Quelles parcelles vont être **pâturées et/ou fauchées** ? Un déprimage est il possible et/ou nécessaire ?
- ✓ Quels sont les **lots** qui pâtureront au printemps et les **effectifs** respectifs ?
- ✓ Quelles **surfaces** seront attribuées à chaque lot ? Et donc quel est le chargement (ares/UGB) de chaque lot ?
- ✓ Dois je **redécouper** mes parcelles avec des clôtures mobiles (parcs de moins de 4-5 jours) ?
- ✓ Où dois je positionner les **entrées de parcs, les sorties et les abreuvoirs** ?
- ✓ Quels seront les **accès** à emprunter ? Sont ils adaptés ?
- ✓ Ai-je revu l'**enregistrement** (planning de pâturage, calendrier...) de mes pratiques antérieures pour les faire évoluer si nécessaire ?

Attention : Beaucoup d'animaux sont restés dehors cet hiver. Même pour les parcelles pas trop dégradées, deux mois de repos, au minimum, sont nécessaires pour envisager une reprise de pousse correcte au printemps.

Pas de réponse ? Ou d'autres questions se posent ? Nous sommes à votre disposition pour y répondre.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter votre technicien ou les conseillers fourrages à :

fourrages@puy-de-dome.chambagri.fr